

ASSEMBLÉE NATIONALE31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 118

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 7

À la deuxième phrase de l'alinéa 42, substituer au mot :

« retraçant »

les mots :

« faisant état de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.